

Accepter les gens comme ils sont...

Un spectacle fait réfléchir les jeunes du cycle des Liddes.

Le 50e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme en 1998 a été l'occasion pour cinq jeunes comédiens lausannois de monter un spectacle de sketches sur le thème de la liberté et des droits humains. Présenté hier à la Sacoche aux élèves du cycle d'orientation des Liddes, il leur a permis de mieux appréhender des notions souvent théoriques pour eux tout en se divertissant.

Présenté sous forme de tableaux en relation avec certains articles de la déclaration, le spectacle suscite la réflexion sur des opinions fréquemment entendues, s'appuyant sur des textes d'auteurs ou de personnalités tels que Pierre Desproges, Catherine Deneuve ou Raymond Depardon. Interprété avec beaucoup de finesse et de drôlerie, chaque sketch tourne en dérision des réalités brutales de l'intolérance, permettant de mieux percevoir la nature infondée, puérile et dérisoire de certains comportements d'exclusion fréquemment répandus. Pendant une heure à travers 31 tableaux, les comédiens suscitent la ré-



Un spectacle humoristique sur les droits de l'homme a été présenté hier aux élèves du cycle des Liddes à Sierre.

flexion chez les jeunes et leur permettent de découvrir des personnages tels que Martin Luther King ou Nelson Mandela aussi bien que la situation de rivalité interethnique au Rwanda ou de terreur en Colombie.

Quelle chance d'aller à l'école...

Les jeunes du cycle ont été un public chaleureux pour les comédiens. Il semble qu'une chose en particulier les ait marqués: un sketch leur ap-

prend que certains petits Africains n'ont pas la chance d'aller à l'école. Après le spectacle, Fabien, 14 ans, déclare: «Ils nous ont appris qu'on avait de la chance d'aller à l'école, mais ils nous ont aussi appris beaucoup d'autres choses: ils ont vraiment raison de dire que le racisme, ce n'est pas bien.» Même écho du côté de Maggy, 16 ans: «On a beaucoup de chance de pouvoir aller à l'école et c'est moche de dire de mauvaises choses sur les autres races.»

Patrick de Morlan

CRANS / SIERRE Collision mortelle

Hier à 7 h 20, une conductrice circulait au volant de sa voiture de Crans en direction de Sierre. Peu avant le carrefour de Ban, et malgré l'épais brouillard, elle entama le dépassement d'un véhicule. Au cours de cette manœuvre elle entra en collision avec un car.

Grièvement blessée, la conductrice, une Portugaise de 33 ans, a été transportée par ambulance à l'hôpital de Sion, où elle est décédée dans l'après-midi. La police cantonale prie toute personne pouvant fournir des renseignements de s'annoncer au tél. (027) 606 56 56, ou au poste de police le plus proche.

MILITAIRES

Dernier appel



«C'est une page qui se tourne. Certains s'en trouveront soulagés, d'autres y seront indifférents!»

Le classe 1959 du district a été libérée de ses engagements militaires. «En 1978, j'avais repris le commandement de l'arrondissement 6 et aujourd'hui, j'ai le privilège de vous libérer. Vous êtes la première classe que j'ai suivie depuis le recrutement et la boucle est ainsi bouclée.» C'est en ces termes que le colonel Gilbert Crettaz, qui quittera le service fin février 2002, s'est adressé à la classe 1959 du district de Sierre, libérée de ses obligations militaires jeudi dernier à l'école Borzuat. «Sur un effectif de 93 personnes convoquées, 90 étaient sur les rangs. 39 citoyens ont rendu leur fusil d'assaut et 45 personnes remplissant les conditions requises ont pu le garder», a indiqué le colonel.

Fait inhabituel

La cérémonie officielle a été marquée par l'intervention de Maria-Pia Tschopp, préfète de district. «C'est une page qui se tourne aujourd'hui. Certains s'en trouveront soulagés, d'autres y seront indifférents», a-t-elle déclaré.

Fait inhabituel, le président de Sierre, Manfred Stucky, a pris la parole pendant la cérémonie pour remercier le colonel Crettaz de ses années de service et lui remettre un présent au nom de la ville. Très touché, le colonel a répondu: «Nous sommes des fonctionnaires, mais mon but a toujours été d'être au service du citoyen avant d'être un fonctionnaire.»

Patrick de Morlan

MÉMENTO

SIERRE

Club cynophile

Le concours annuel de la Saint-Nicolas du Club cynophile de Sierre et environs se tiendra ce samedi 1er décembre. De 8 à 13 h, obéissance et docilité au terrain de foot de Chippis. De 8 à 14 h, flair et quête au terrain de Crêtelongue et au bois de Finges à côté de la ferme de Finges. De 12 à 14 h travail de rapprochement.

MARTIGNY

Une fête du roller

La Jeune Chambre économique va faire rouler Martigny en avril.

Martigny accueillera sa première journée du roller le 9 avril prochain. Fidèle à sa préoccupation d'animer la cité et «d'améliorer la vie de chacun», la Jeune Chambre économique (JCE) de Martigny s'est en effet lancée dans l'organisation de cette manifestation. Placée sous le signe de la détente et de la prévention, cette journée accueillera notamment des stands de la SUVA et de la police cantonale. Un parcours pour les débutants permettra aux néophytes de faire leurs premiers tours de roues. Les plus chevronnés s'affronteront sur un circuit en boucle entre la place du Pré-de-Foire et la poste.

En 2001, la JCE de Martigny qui fêtera l'an prochain ses 35 ans, a également réalisé son site internet, en fonction depuis vendredi dernier. Comme de coutume, la JCE a encore édité son Panorama, «support indispensable pour les touristes visi-



«La Jeune Chambre économique? C'est différent et ouvert à tous!» Le slogan du comité pour attirer de nouveaux membres sera-t-il entendu?

tant Martigny», rappelle le président Bernard Abbet.

Comme le veut la règle de la JCE, ce dernier a cédé son poste après une année d'exercice, jeudi soir, devant l'assemblée générale, qui a désigné

Daniel Sierro à sa succession. La JCE a aussi accueilli quatre nouveaux membres: Béatrice Rogere Pignolet, Pascal Miéville, Christophe Pralong et Xavier Saudan.

Joakim Faiss

Ouverte à tous

La Jeune Chambre économique (JCE) de Martigny est ouverte à tous. «Nous cherchons d'ailleurs à augmenter le nombre de nos membres afin d'amener un certain renouvellement, des idées différentes», explique le comité. Chaque année, quelques membres quittent en effet la JCE pour des raisons d'âge, la limite étant fixée à 40 ans. «Il n'y a aucune restriction liée à la profession exercée et la JCE est totalement apolitique», insiste le comité. Une séance d'information est prévue le 12 décembre prochain à 20 heures au local de la JCE, rue de la Délèze 56 à Martigny. Renseignements au numéro (079) 433 30 58.

www.lenouvelliste.ch

MÉMENTO

MARTIGNY

Manifestation

Une manifestation en faveur de la libération de Bernard Rappaz et de Claude Rey est organisée samedi 1er décembre à la place de Rome. Les manifestants ont rendez-vous à 14 h à la gare.

LEYTRON

Marche des aînés

Sortie, le lundi 3 décembre dans l'après-midi, selon l'horaire habituel. Renseignements au (027) 306 42 42.

FOIRE DU LARD

170 vendeurs

«La Foire du lard est à Martigny-Bourg ce que la Sainte-Catherine est à Sierre, une de plus importantes fêtes de l'année», rappelle le caporal de police Christian Delavy, chargé de placer le marchands et d'encaisser les patentes.

170 exposants au Bourg

Organisée chaque année le premier lundi de décembre, la Foire du lard devrait réunir plus de 170 exposants lundi

prochain dans le Bourg. Près de la moitié des stands seront consacrés à la nourriture et les bouchers seront quatorze à étaler leurs produits. La rue du Bourg sera fermée à la circulation dès dimanche à 14 heures. La fin de la manifestation est prévue lundi à 18 heures.

La police municipale de Martigny invite la population à se déplacer à pied au Bourg en raison des difficultés de parking.

JF

PUBLICITÉ

Votre spécialiste en:

- homéopathie
- phytothérapie
- aromathérapie
- essences florales du Dr Bach
- herboristerie
- spagyrie Phylak

DROGUERIE B. CRETTEZ
Tél. 027/722 12 56
Fax 027/722 88 56
Rue du Rhône 1 - 1920 Martigny

... proche de vous

Le Mirabilis est toujours ouvert

MUSIC - HALL - THÉÂTRE
Châteauneuf-Contthey

Nous allons passer les fêtes de fin d'année ensemble une fois de plus!

Le team du Mirabilis

DRAME DE JONGNY

Une cérémonie aura lieu à Saxon, village d'origine d'une victime

Le 19 novembre, un drame s'est produit à Jongny, sur les hauts de Vevey. Ce jour-là, un père de famille, que tout le monde disait tranquille, abat sa femme et son fils avant de retourner son arme contre lui.

Roger Rouiller, ancien employé de Nestlé, avait un horaire de travail démentiel. Il s'occu-

pait depuis quelques années d'une entreprise d'import-export basée à Châtel-Saint-Denis. D'origine bâloise, il avait rencontré sa femme, Michèle, au Brésil. Michèle Rouiller, née Volluz, venait de Saxon. Fille de René et Yvonne Volluz, la jeune fille était partie assez tôt de son village d'origine pour le Brésil où elle a exercé la profession

d'employée commerciale dans une ambassade. Le couple a eu deux enfants, Jean-Luc et Sophie. La famille revenait occasionnellement à Saxon, notamment pour passer les vacances dans leur chalet.

Jeudi 6 décembre, une cérémonie sera célébrée à l'église catholique de Saxon à 14 h 30.

C